



- **Lundi 1<sup>ER</sup> MAI** Le Trail du Bénou, Comité des fêtes de Bielle
- **Dimanche 28 MAI** Lo Petit Aussalès, service animation Mairie Eaux-Bonnes
- **Dimanche 25 JUIN** L'Ossaloise , CAF Vallée d'Ossau
- **Dimanche 27 AOÛT**, la Montée de l'Aubisque, CAF Vallée d'Ossau
- **Samedi 2 SEPTEMBRE** , Le Tour de l'Ossau, UFOLEP

Seuls, les concurrents **inscrits avant le 30 Avril à midi** aux 5 « trails » sur [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr) participeront au classement du Challenge 2023. **Ceux qui ne pourraient participer à une ou plusieurs épreuves seront remboursés (au prorata), si envoi d'un RIB au plus tard le 2 septembre 2023 à : [clubalpin-ossau@orange.fr](mailto:clubalpin-ossau@orange.fr)**

**Inscription unique aux 5 « trails » (83€) sur [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr).**

Accompagné de la copie certifiée conforme par l'intéressé :

- ✓ D'une licence FFA Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un « Pass'J'aime Courir » FFA et complété par le médecin, en cours de validité (jusqu'au 2 Septembre.)
- ✓ Ou d'une licence sportive, en cours de validité pour les 5 épreuves, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, et délivrée par une des fédérations suivantes : FDC, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT, UFOLEP
- ✓ Ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ou de l'athlétisme, ou de la course à pied « **en compétition** », datant de moins d'un an. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.
- ✓ Les participants étrangers sont tenus de fournir le certificat médical (*rédigé en français*) ou une licence sportive de compétition à jour.

Les concurrents s'engagent à respecter le règlement propre à chaque épreuve.

**Les mesures sanitaires en vigueur au moment des épreuves devront être appliquées par tous les concurrents !**

**LES ORGANISATIONS SONT ECORESPONSABLES ! et chaque concurrent doit respecter l'opération "Montagne propre" (zéro déchet !)** sous peine de disqualification.

**Finis le plastique et par mesure d'hygiène !** Chaque concurrent doit :

- ✓ fournir ses propres épingles ou porte dossard
- ✓ être équipé d'un « kamel-Bag » ou gobelet individuel. (*acquisition possible lors du retrait dossard*).

Les ravitaillements « en course » sont en « **semi-autosuffisance** » (*eau, glucose, sel*).

Le même numéro de dossard sera attribué pour les 5 trails.

Tout échange de dossard (*volontaire ou non*) entraîne - sans recours - l'exclusion du classement et de l'épreuve. Le classement (*général et par catégories d'Espoir à M10*) est établi par addition des temps des 5 épreuves. Les classements du challenge après chaque épreuve seront consultables sur le site : [www.courses-ossau.com](http://www.courses-ossau.com)

**REMISE DES PRIX / RECOMPENSES :**

Au cours d'un « apéritif ossalois » **le ...** (*date et lieu seront précisés avant l'été*)

Un diaporama de chacune des épreuves sera projeté sur grand écran.

**Seront dotés :**

- TOUS les concurrents (es) du classement général du Challenge scratch et par catégories.
- Le club le plus représenté (Trophée L'ECLAIR – Jean Bruno).



